

Présents : Mme Papineau, Mme Bellengier, Mme Ralko, enseignantes
M. Paternoster, M. Penet, RPE
Mme Delannoy, Mme Top, suppléants
Mme Laforce, M. Deblonde... parents
M. le Maire,
M. le DDEN

Excusés : M. l'Inspecteur,

Organisation :

- les classes et l'équipe enseignante

Mme Papineau 100% CP à CM2

Mme Bellengier 75% maternelle-CP

Mme Ralko 25% maternelle-CP le mardi

Partage des CP pour leur permettre la découverte du monde avec les CE1 qui suivent le même programme.

Mme Delemme, aide à la direction, est une alliée précieuse au sein de l'école.

- point sur les employés communaux travaillant à l'école

Sophie Doye continue à travailler les lundi et mardi jusqu'au 31 mai, Monsieur le Maire nous a assuré qu'elle serait remplacée.

Les mercredi et jeudi, vendredi travaille Lucile Fournier, recrutée en contrat civique jusqu'en fin février.

- le règlement intérieur

Lecture du nouveau règlement intérieur de l'école modifié selon les directives départementales. Attention au respect des horaires : nous avons beaucoup de retards, surtout le matin.

- les APC

Aide à l'apprentissage des leçons pour répondre à la demande des parents des enfants allant en périscolaire. Comme nous avons commencé dès le début d'année, toutes les heures passent sur les heures de l'éducation nationale, nous n'avons donc pas besoin de financement de la part de la mairie comme c'était le cas l'an passé.

- l'accueil périscolaire

Rappel : inscription nécessaire (tous les élèves sont inscrits).

Absence payante si l'animatrice n'est pas prévenue la veille au plus tard.

Accueil non autorisé s'il n'est pas prévu. Les parents sont appelés par l'école puis les enfants sont accueillis en cas de problème exceptionnel.

- Cantine :

Repas payant si la mairie n'est pas prévenue de l'absence.

Donner les dates la semaine précédente.

Les parents ont demandé qu'il y ait différents desserts proposés (c'est déjà souvent le cas et les enfants peuvent échanger), Monsieur le Maire a donné l'accord pour que ce soit automatique quand l'enfant n'aime vraiment pas le dessert proposé, dans la mesure du raisonnable bien sûr.

- l'outil informatique

4 ordinateurs efficaces (2 par intermittence) et reliés à Internet. Problèmes de réseau.

- Possibilité de perdre le créneau de piscine du fait du passage à la classe unique.
- les rencontres enseignants / parents

Taux de participation : cycle 1 = 5 familles / 6 (83%)
 cycle 2 = 4/5 (80)
 cycle 3 = 100% mais en deux dates car la moitié des familles était absente lors de la première réunion.

- Fermeture de classe à la rentrée prochaine

2 nouveaux enfants de Bourbourg sont prévus au mois de septembre 2016 ainsi que

2 enfants du nouveau lotissement. (maison en construction)

Nous accueillerons les enfants dès 2 ans en structure communale. (gérée par la mairie)

Pédagogie :

- les méthodes de lecture

CP = Taoki, méthode avec un penchant plus marqué pour le syllabique mais un peu de global pour les mots-outils du début d'année notamment, beaucoup de travail oral au début d'une séance d'étude d'un son, un son sur 2 jours.

CE1 = Mika, beaucoup de compréhension de texte car c'est ce qui posait problème aux évaluations nationales, le code est déjà bien maîtrisé par les élèves + albums

C3 = romans + extraits de littérature de la liste officielle.

- Rappel du projet d'école

rappel des principaux axes : développer l'usage des TUIC, améliorer les résultats en résolution de problèmes, rompre l'isolement culturel.

- le concours des écoles fleuries

une année sur deux donc ce sera pour l'an prochain

Manifestations culturelles :

- Pas de marché de Noël de l'école. Nous proposerons tout de même un spectacle de chants pour les aînés ainsi que pour les parents qui aura lieu le jeudi 17 décembre 2015 à 15h45.
- Noël à l'école : Monsieur le Maire a demandé l'heure du « Noël de l'école » afin de prévoir l'arrivée du Père Noël.

Coopérative scolaire :

- **Actions menées lors de l'année 2014-2015 :**

Marché de Noël, vente de tartiflettes, vente de pizzas, photos de classes, billets de tombola, photos Château d'Olhain, kermesse.

• **Achats effectués :**

photos de classe et des visites

livres de bibliothèque

matériel de travaux manuels

goûter septembre

lots kermesse

adhésion OCCE

achat des produits revendus (pizzas, ...)

Lots marché de Noël, jeu mathématique dans le cadre du projet école, fournitures pour activité florale.

Total des dépenses :	1 715,03€	(an passé : 2 483,49 €)
Total des recettes :	2 679,89 €	exc. de 964,86 € (1 300,17 € (déficit de 1 183,32€))
Reste sur le compte :	1 638,88 €	674,02 €

Les actions de l'APE permettent également de financer des actions à l'école (équilibre) mais faible participation des familles aux actions menées et par l'APE et par l'école. De plus, l'APE a mis fin à son existence.

Pour la distribution des papiers concernant les actions de l'école (concours de soupe....) prévoir suffisamment tôt pour que ceux-ci puissent être distribués par la mairie.

Questions diverses:

- Date prochain conseil : le vendredi 26 février

- Lorsqu'il y a des absences, les parents doivent nous prévenir ET prévenir Perrine, ou l'inverse.

- Photo de classe le jeudi 4 février 2016. Les fraties pourront se présenter à 8h45.

- L'APE a mis fin à son activité et a viré le solde de son compte sur celui de la coopérative scolaire.

Demande de mise en place des étagères dans le couloir ; cela a été fait durant les vacances dans la classe maternelle.